



Product description

MgCl₂ feed flakes is a pure magnesium chloride hexahydrate (MgCl₂.6H₂O) in flake form, which is used in animal feeds and animal supplements.

Product quality

- **MgCl₂ feed** flakes are feed material of mineral origin and as such registered in the EU catalogue of Feed Materials.
- **MgCl₂ feed** meets or exceeds the requirements of EU Directive 2002/32 on undesirable substances in animal feed.

Packaging

MgCl₂ feed flakes are available in 25 kg bags.

Storage and handling

- **MgCl₂ feed** flakes are very hygroscopic.
- Store it in a dry place to avoid uptake of moisture.
- Quickly reseal open bags.

Shelf life

- 1 year, if stored as indicated before

Chemical composition

		Typical	Specification
MgCl ₂	%	47.3	> 46.5
MgSO ₄	%	0.35	< 0.60
KCl	%	0.55	< 0.80
NaCl	%	0.65	< 0.90
CaCl ₂	%	0.03	< 0.10
Br	%	0.60	< 0.70
H ₂ O	%	50.5	
Fe	mg/kg	7	< 15
Mg	%	12	
Cl	%	35	

		Nedmag Specification	Regulatory
As*	mg/kg	< 0.02	< 2
Pb*	mg/kg	< 1	< 10
F*	mg/kg	25	< 150
Hg*	mg/kg	< 0.008	< 0.1
Cd*	mg/kg	< 0.1	< 2

Physical properties

pH 8,7
(aqueous solution 10%)

* based on 88% solid content according to:
European regulation 2005/87/EC

Nedmag is ISO 9001, ISO 14001 and GMP+ certified
Date of issue: March 2018



CHLORURE MAGNESIUM 47% FEED

Fiche Technique

Date de mise à jour : 04/12/2022

USAGES COMPATIBLES : Nutrition animale

INFORMATIONS PRODUIT

FORMULE BRUTE : MGCL2
N° CAS 7791-18-6 **N° CE (EINECS)** 232-094-6
DDM (date durabilité minimum) : 12 mois

Usage exclusivement réservé à la nutrition animale.

Ne pas utiliser en tant qu'additif alimentaire ou auxiliaire technologique en alimentation humaine.

Ce produit n'a pas à être déclaré en tant que substance à l'état nano-particulaire tel que défini à l'article R523-12 du décret 2012-232.

ORIGINE PRODUIT

Process mis en oeuvre	synthèse
Matières premières	minérale
Producteur	NEDMAG
Site de production	VEENDAM PAYS BAS
Niveau de certification	GMP + (Feed)

GARANTIES POUR LA NUTRITION ANIMALE

Ce produit convient pour un usage en nutrition animale.

Il répond à la directive européenne 2002-32-CE et actes modificatifs relative aux substances indésirables dans les aliments destinés à l'alimentation des animaux.

Catégorie de la matière première FEED, selon catalogue UE des matières premières	11- Minéraux et produits dérivés
Dénomination de la matière première selon le catalogue UE des matières premières	chlorure de magnésium
Numéro d'enregistrement matière première FEED	11.2.6
Déclarations obligatoires pour les matières premières FEED	Chlorures : 35 % Magnésium : 12 % Cendres insolubles dans HCl <10%

Ce produit est listé à l'annexe V du règlement 889-2008-CE comme matière première d'origine minérale pour aliments des animaux pouvant être utilisée dans le cadre de la production biologique. (voir paragraphe : 3.5 de la liste) Il revient à l'utilisateur de se référer à cette réglementation afin de respecter les restrictions qui y sont prévues.

Statut OGM	Sur la base des informations dont nous disposons sur les matières premières et le process mis en oeuvre, aucun OGM n'est attendu dans ce produit.
Statut pesticides	Sur la base des informations dont nous disposons sur les matières premières et le process mis en oeuvre, aucun pesticide n'est attendu dans ce produit.
Statut ESB/EST	Sur la base des informations dont nous disposons sur les matières premières et le process, ce produit est exempt de risque de contamination par ESB/EST.
Statut ionisation	Sur la base des informations dont nous disposons sur le process, aucun traitement par ionisation n'est effectué par le producteur (attestation producteur sur demande).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Conditions de stockage :

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans l'emballage d'origine fermé Tenir à l'écart des moisissures

Modifications depuis version précédente : Modification n°CAS forme hexahydrate

Fin du document

Les fiches de données de sécurité sont envoyées par mail selon les dispositions réglementaires lors de l'expédition de nos produits. Elles sont également disponibles auprès de notre force de vente. DENEGATION DE RESPONSABILITE : Les informations contenues dans cette fiche technique proviennent de sources que nous considérons dignes de bonne foi et sont données à titre indicatif. Les renseignements mentionnés ci-dessus n'exonèrent pas le client de contrôler le produit lors de sa réception. Les informations relatives aux applications n'engagent en rien notre responsabilité et doivent être adaptées à chaque cas particulier par l'utilisateur. Veuillez contacter nos services pour de plus amples informations.

Motif de la mise à jour : Modifications réglementaires